



## Communiqué de presse

### Colère agricole : les solutions existent déjà Qu'attend-on pour les généraliser ?

À l'approche des municipales 2026, la commande publique équitable s'impose comme un levier concret, éprouvé... et encore trop marginal

**Barrages, manifestations, colère persistante : en ce début d'année 2026, le malaise agricole revient au premier plan de l'actualité. À quelques semaines des élections municipales de mars, le constat est largement partagé : les agriculteurs peinent toujours à vivre de leur travail, malgré les annonces successives, les plans d'urgence et les engagements répétés en faveur de la souveraineté alimentaire.**

Pourtant, des solutions existent déjà. Elles sont légales, opérationnelles, et mises en œuvre sur le terrain par de nombreuses collectivités. La question n'est donc plus de savoir *si* des alternatives sont possibles, mais pourquoi elles restent encore trop peu généralisées.

#### La commande publique : un levier immédiat, puissant et sous-utilisé

Chaque jour, les collectivités locales achètent des produits agricoles pour nourrir des millions d'enfants dans les cantines scolaires, les crèches, les Ehpad ou les restaurants administratifs.



En France, la restauration collective représente près de 4 milliards de repas servis chaque année dans les établissements publics, dont plus de 1 milliard dans les seules cantines scolaires<sup>1</sup>. Cette échelle fait de la commande publique un levier économique majeur, capable de sécuriser des débouchés et des revenus pour les agriculteurs.

En intégrant des produits issus de filières certifiées comme respectant des règles de commerce équitable dans leurs marchés publics, les collectivités peuvent :

- garantir un prix minimum rémunérateur aux producteurs,
- sécuriser les revenus agricoles dans la durée,
- soutenir des filières agricoles françaises,
- participer à l'éducation des enfants quant à l'impact de leur alimentation et garantir un accès à alimentation durable dès le plus jeune âge,
- tout en améliorant la qualité de l'alimentation servie aux habitants.

Ce levier existe, plusieurs certifications sont disponibles. Il est juridiquement encadré. Il fonctionne déjà.

*« Les collectivités ont entre les mains un levier puissant pour soutenir les agriculteurs. Il est concret, il est légal, il fonctionne déjà. Il s'agit en premier lieu de privilégier les filières certifiées équitables dans le choix des marchés publics, mais aussi d'intégrer la question de la rémunération agricole à leurs stratégies, Plans Alimentation Territoriaux (PAT) notamment. Les solutions existent, les outils aussi. Ce qui manque aujourd'hui, ce n'est plus le « comment », mais la décision*

*politique de les généraliser. » explique Blaise Desbordes, directeur général de Max Havelaar France*

### Des collectivités montrent la voie

Développée par Max Havelaar France, l'initiative **Fairtile**<sup>1</sup> accompagne les collectivités et les acheteurs publics dans la structuration de leurs marchés équitables : identification des filières, accompagnement juridique, diagnostic de juste rémunération des agriculteurs approvisionnant les cantines et mise en relation avec des fournisseurs engagés, partage de d'expérience entre territoires. Partout en France, des collectivités ont fait le choix de mobiliser la commande publique pour soutenir concrètement les agriculteurs.

- **À Paris**, la Caisse des écoles du 20<sup>e</sup> arrondissement a introduit dans les cantines des produits laitiers équitables 100 % français, participe à structurer des filières locales en équitable garantissant une juste rémunération aux éleveurs tout en nourrissant chaque jour des milliers d'enfants.
- **En Occitanie**, une filière laitière locale et équitable alimente déjà des lycées, avec un prix plancher sécurisé pour les producteurs, indépendant de la volatilité des marchés.
- Dans **la Drôme, à Lyon, à Nanterre, à Mouans-Sartoux** ou encore en **Isère**, la juste rémunération agricole est désormais intégrée au cœur même des marchés publics, via des critères de prix garantis et des relations commerciales pluriannuelles.

Ces initiatives ne sont plus anecdotiques. Elles dessinent un mouvement de fond, démontrant que la commande publique peut devenir un outil structurant de résilience agricole et territoriale.

Pensée comme un outil de passage à l'échelle, **Fairtile** vise précisément à lever les freins encore trop souvent invoqués ; complexité des marchés, manque de visibilité sur l'offre, crainte juridique ; et à faciliter l'intégration de critères de juste rémunération agricole dans la commande publique. Ces expériences posent désormais une question : comment passer de l'exception à la norme ?

### Passer de l'exception à la norme

À l'approche des élections municipales, le débat ne peut plus se limiter aux constats. Le prochain mandat local sera décisif : il dira si la restauration collective deviendra un véritable levier de soutien au monde agricole.

Le juste prix, l'exigence équitable appliqués aux filières françaises n'est ni une utopie ni une idéologie. C'est un outil pragmatique, qui répond à une urgence économique, sociale et territoriale : garantir un revenu décent à celles et ceux qui nourrissent le pays.

À l'heure où la colère agricole interroge la cohérence des politiques publiques, la commande publique équitable pose une question simple : si cela fonctionne ici, pourquoi pas partout ? Max Havelaar France appelle à changer d'échelle, pour que ces démarches exemplaires ne restent plus des exceptions valorisées, mais deviennent la norme dans les territoires.

#### Rendez-vous au Salon de l'Agriculture : une journée dédiée aux solutions locales

Dans ce contexte, Max Havelaar France portera ce débat au Salon International de l'Agriculture, qui se tiendra du 21 février au 1er mars 2026 à Paris.

<sup>1</sup> <https://www.fairtile.org/>

Le mercredi 25 février, l'ONG organisera une journée thématique consacrée aux municipales et aux leviers d'action des collectivités, avec un focus particulier sur la commande publique équitable et la juste rémunération des agriculteurs. Sont attendus notamment : **Simon Uzenat, sénateur du Morbihan (Bretagne)** ; **Pierre Jouvet, député européen socialiste** ; **Yannick Jauzion, conseiller régional de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée** et **Jean Tavernier, responsable d'Affaires publiques de la coopérative Maîtres Laitiers du Cotentin**.

Tables rondes, échanges avec des élus, des experts de la commande publique, des acteurs agricoles et associatifs : cette journée a pour objectif de mettre en lumière les solutions déjà à l'œuvre dans les territoires, d'en débattre collectivement et d'identifier les conditions pour les généraliser à l'échelle locale.

En ouvrant son stand à l'ensemble des parties prenantes, Max Havelaar France entend faire du Salon de l'Agriculture une agora de solutions, à un moment clé du calendrier politique et agricole.

*Salon International de l'Agriculture – Paris Expo Porte de Versailles  
Stand Max Havelaar France : 5.1 B013 / 5.3 B072*

1 <https://www.vie-publique.fr/rapport/296369-la-restauration-scolaire-un-enjeu-majeur-de-politique-publique>

#### À propos de l'association Max Havelaar France

L'ONG Max Havelaar France, membre fondateur du mouvement international Fairtrade/Max Havelaar, agit pour un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement. Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise les entreprises, les consommateurs et les pouvoirs publics afin de transformer les pratiques et de soutenir les producteurs et travailleurs défavorisés. Elle sensibilise l'opinion publique et milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable.

Plus d'informations sur [www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)

---

#### CONTACTS PRESSE

Agence Etycom | Aelya NOIRET | 06 52 03 13 47 | [a.noiret@etycom.fr](mailto:a.noiret@etycom.fr)

Association Max Havelaar France | Jules Montane | 06 61 13 50 51 | [j.montane@maxhavelaarfrance.org](mailto:j.montane@maxhavelaarfrance.org)